



Atelier éducatif forestier animé par les naturalistes de l'AFBL

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE

FÊTE SES DIX ANS!

L'Association forestière bas-laurentienne a eu 10 ans en avril dernier et a souligné cet anniversaire de belle façon lors d'une journée de célébration qui s'est tenue le 13 mai dernier à Pohénégamook dans la MRC de Témiscouata. Regard sur un organisme qui a su répondre aux besoins de la région du Bas-Saint-Laurent en matière d'éducation et de culture forestière.

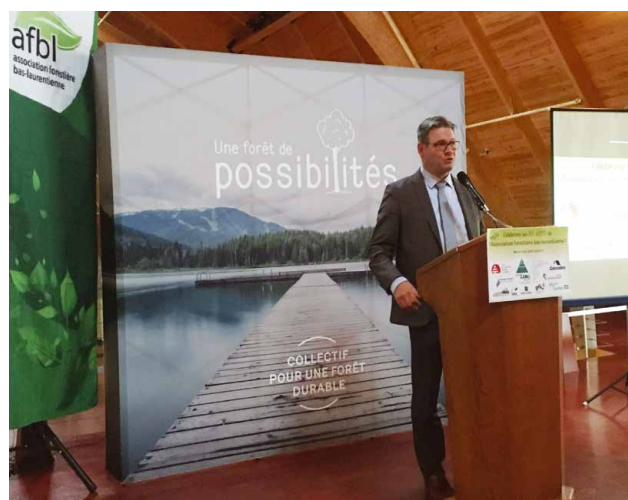
PAR CATHERINE BEAUDOIN, ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE

À l'occasion de son 10^e anniversaire et pour marquer le Mois de l'arbre et des forêts, l'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) conviait membres et partenaires à une conférence de M. Louis Pelletier, Forestier en chef, précédée d'une plantation symbolique avec les élèves de l'École Marie-Reine-des-Cœurs de Pohénégamook.

Dès le début de l'après-midi de ce lundi de mai, les naturalistes de l'AFBL étaient en classe pour expliquer aux élèves comment planter un arbre et en prendre soin ainsi que pour parler des caractéristiques de l'érable à sucre, espèce d'arbre qui avait été choisie pour embellir leur cour de récréation. Par la suite, les élèves se sont dirigés vers la cour d'école où les attendaient les invités d'honneur, membres et partenaires de l'Association forestière, pour procéder à la plantation symbolique.

Parmi les invités, mentionnons la présence de M^{me} Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette – Saint-Maurice, adjointe parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), M. Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup – Témiscouata, M^{me} Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata, M^{me} Louise Labonté, mairesse de la ville de Pohénégamook, M. Guilmont Pelletier, président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, M^{me} Marie-Claude Pinet, gestionnaire administrative d'établissement pour les écoles du Transcontinental, M. Louis Pelletier, Forestier en chef, ainsi que M. Pierre Pettigrew, chef de l'Unité de gestion du Grand-Portage au MFFP. En tant que représentant de l'Association forestière bas-laurentienne, notons aussi que les anciens présidents, Messieurs Normand Simard et Martin Bélanger, ainsi que l'actuel président, M. Michel Rioux, étaient sur place.

Soulignons entre autres l'allocation remarquée de M^{me} Marie-Louise Tardif qui a su communiquer sa passion des arbres et de la forêt aux élèves. Suite à cela, le président de l'AFBL, M. Michel Rioux, a présenté un portrait de l'organisme sans but lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et de sensibiliser la population à l'importance sociale, environnementale, économique et culturelle de la forêt et de son développement durable.



Conférence de Louis Pelletier, Forestier en chef, pour souligner les 10 ans de l'AFBL

C'est avec beaucoup de fierté que M. Michel Rioux, M^{me} Marie-Louise Tardif et quelques élèves de l'École Marie-Reine-des-Cœurs ont déposé les premières pelletées de terre à l'érable à sucre qu'ils verront grandir. L'Association forestière bas-laurentienne souhaitait ainsi illustrer sa volonté de léguer aux générations futures un patrimoine forestier de qualité. Suite à la plantation symbolique, des plants d'arbres ont aussi été distribués aux jeunes de l'école.



La plantation symbolique avec les élèves de l'École Marie-Reine-des-Cœurs, la députée Marie-Louise Tardif et le président de l'Association forestière, Michel Rioux

Cette activité a été suivie par un « 4 à 7 conférence » dans le magnifique bâtiment en bois du 1555, rue Principale à Pohénégamook (ancien Musée du Domaine), propriété de la Fondation de la famille Guérette. M. Louis Pelletier a prononcé une conférence intitulée « La forêt et les produits du bois pour lutter contre les changements climatiques ». C'est plus de 130 personnes qui s'étaient déplacées pour assister à la conférence.

Après que Michel Rioux ait évoqué les « bons coups » de l'AFBL durant la dernière décennie, cette soirée a aussi été l'occasion de remercier les invités d'honneur, les élèves, les enseignants, les participants à la conférence ainsi que tous les partenaires de la journée. « Nous avons travaillé fort pour que l'énergie investie dans cette fête soit le reflet du labeur que les employés et administrateurs ont investi dans l'organisme au fil des ans », a conclu Michel Rioux.

Avec la collaboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, la Fondation de la famille Guérette ainsi que de plusieurs partenaires du milieu cet événement a été une réussite.



Remise de plants d'arbres aux élèves de l'école après la plantation symbolique

UN BRIN D'HISTOIRE REMONTANT AUX ANNÉES 1940

Saviez-vous que l'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) est le résultat de l'union de deux portions de territoire qui étaient desservies anciennement par l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (AFBSLG), fondée en 1940, et par l'Association forestière de la Rive-Sud (AFRS), fondée en 1945 ?

Postée à Rimouski à ses débuts, l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie couvrait, à l'époque, le territoire de neuf MRC, soit le Rocher-Percé, la Côte-de-Gaspé, la Haute-Gaspésie, Bonaventure, Avignon, Rimouski-Neigette, la Mitis, la Matanie et la Matapédia. À noter que l'AFBSLG fut la première association forestière régionale créée au Québec.

De son côté, l'Association forestière de la Rive-Sud avait établi ses bases à la Station forestière de Parke située à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. L'AFRS occupait, à ce moment, le territoire des six MRC suivantes : Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques.

CRÉATION DE LA NOUVELLE ASSOCIATION FORESTIÈRE

La nouvelle Association forestière bas-laurentienne est née au printemps 2009, faisant suite à une volonté de mieux répondre aux besoins de la région en matière d'éducation et de culture forestière.

C'est ainsi que le 1^{er} avril 2009, suite à la scission de l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, l'Association forestière de la Rive-Sud agrandit son territoire du côté est et change son nom pour Association forestière bas-laurentienne. La nouvelle association harmonise dorénavant son territoire en épousant les limites administratives du Bas-Saint-Laurent.

Indépendante des intérêts particuliers, l'Association forestière bas-laurentienne fait maintenant le lien entre la forêt et les collectivités de la région.

UN BESOIN TOUJOURS ACTUEL

Selon Michel Rioux, l'AFBL a plus que jamais sa raison d'être aujourd'hui. Seulement durant l'année scolaire 2018-2019, l'organisme sans but lucratif a contribué à l'éducation et à la sensibilisation de plus de 4 400 élèves de niveau primaire et secondaire du Bas-Saint-Laurent. Il compte aussi 200 membres corporatifs et individuels qui soutiennent sa mission.

Quant à l'évolution de l'organisme au fil des ans, il s'est façonné en reflet des besoins d'éducation et de sensibilisation à la forêt qui sont toujours présents. « Notre petite équipe de travail innove dans ses activités à caractère public et met constamment à jour ses ateliers éducatifs de manière à ce qu'ils restent attractifs et d'actualité. C'est ce qui fait que nous avons toujours autant de succès auprès des jeunes et des gens de la région », conclut le président de l'AFBL.



EN SAVOIR PLUS

Consultez la page Facebook ou le site Web de l'AFBL : www.afbl.info

